
Programme de Formation

CACES - Grue auxiliaire initial R 490

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne ou entreprise dont le personnel est amené à travailler avec des grues auxiliaires de chargement. Cela inclut, mais n'est pas limité à :

- Les opérateurs de grue souhaitant obtenir leur CACES®.
- Les responsables de la sécurité sur les chantiers.
- Les formateurs internes dans les entreprises ayant des équipes d'opérateurs de grue.

La formation est adaptée aux débutants ainsi qu'aux personnes souhaitant se mettre à jour sur les réglementations et pratiques actuelles.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples. Tout d'abord, elle vise à obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) pour les grues auxiliaires. A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R490.
- Effectuer l'entretien courant des grues.
- Manipuler la grue en respectant les consignes de sécurité.
- Comprendre les responsabilités liées à l'utilisation des grues et à la prévention des risques professionnels.

Cette formation est conçue pour garantir que chaque stagiaire développe une compétence pratique et théorique nécessaire à la manipulation sécurisée des grues auxiliaires.



Description

Cette formation a pour but de former les stagiaires à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement. Elle est structurée pour fournir une compréhension complète des responsabilités et des compétences requises pour manipuler ces équipements de manière sécurisée.

Le programme de formation couvre plusieurs aspects essentiels, notamment :

- Les connaissances générales sur le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la sécurité sur le chantier, notamment le constructeur, l'employeur, et le conducteur.
- La technologie des grues auxiliaires, y compris l'identification des caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation.
- Des notions de physique élémentaire pour évaluer la masse, la surface au vent et le centre de gravité des charges.
- Les règles de stabilisation des grues et les conditions d'équilibre lors de leur utilisation.
- Les risques associés à l'exploitation des grues et les moyens de prévention à mettre en œuvre.



La mise en pratique est essentielle et comprend des exercices pratiques tels que la conduite et la manœuvre de la grue, ainsi que des opérations d'entretien quotidien. Les stagiaires auront également l'opportunité de se familiariser avec les accessoires et règles d'élingage, ainsi que les vérifications nécessaires avant la prise de poste.

Pour évaluer les connaissances acquises, des épreuves théoriques et pratiques seront organisées, et un test d'évaluation sera réalisé selon le référentiel de connaissances et de savoir-faire.

Cette formation se déroule sur une période de 3 jours, totalisant 21 heures, et peut être adaptée en fonction des besoins spécifiques des participants.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent remplir certaines conditions préalables :

- Être âgé de plus de 18 ans.
- Avoir une aptitude médicale vérifiée.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français, ce qui est essentiel pour la compréhension des instructions et des évaluations durant la formation.

Ces prérequis garantissent que tous les participants sont en mesure d'assimiler les informations dispensées durant la formation et de manipuler les grues en toute sécurité.



Modalités pédagogiques

La formation utilise une approche pédagogique participative qui combine théorie et pratique. Les stagiaires participeront à des exercices pratiques sur la manipulation des grues, accompagnés d'apports théoriques pour renforcer leur compréhension des concepts clés.

Les méthodes d'enseignement incluent :

- Des démonstrations pratiques par le formateur.
- Des études de cas pour illustrer les risques et les bonnes pratiques.
- Des sessions de questions-réponses pour clarifier les doutes.

Cette méthode garantit que les stagiaires acquièrent une expérience concrète et sont bien préparés pour les évaluations.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation de la formation comprennent des tests théoriques et pratiques. Un test d'évaluation est réalisé à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini dans les annexes de la recommandation R490.

Les stagiaires doivent réussir les épreuves théoriques avec une note moyenne minimale de 70/100 et obtenir une note satisfaisante pour chaque thème évalué. Les épreuves pratiques nécessitent également une note minimale de 70/100, avec des critères spécifiques pour chaque point d'évaluation.

En cas d'échec, un suivi personnalisé est proposé pour permettre aux stagiaires de se présenter à nouveau aux tests dans un délai de 12 mois.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être faites au plus tard 48 heures avant le début de la session de formation.



Informations sur l'accessibilité

Cette formation prend en compte les besoins d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour s'assurer que tous les participants puissent suivre le



programme dans de bonnes conditions.

Pour toute question concernant l'accessibilité, les participants sont invités à contacter le référent handicap de l'organisme de formation avant le début de la session. Cela permettra de discuter des besoins spécifiques et de s'assurer que des solutions adéquates sont mises en place.

Les formateurs seront également sensibilisés aux besoins des personnes en situation de handicap pour garantir un environnement d'apprentissage inclusif.